



PRATIQUES INTERDITES PAR LA LOI : protéger le bien-être de l'enfant



Le personnel éducateur a la responsabilité de créer un climat sécurisant, respectueux et bienveillant. Certains commentaires et certaines attitudes, même lorsqu'ils semblent anodins, peuvent nuire gravement au développement socioémotionnel des enfants. C'est pourquoi la loi les interdit.



RAPPEL

Ces pratiques sont interdites par la loi (Règlement 137/15 de la Loi sur la garde d'enfants et la petite enfance de l'Ontario).



[Consulter la section 48 du règlement](#)



Comportements verbaux dégradants ou humiliants

- « Tu veux que je le fasse à ta place comme un bébé? »
- « Tu pleures encore? »

Même sous forme de sarcasme, ces propos blessent l'enfant et fragilisent son estime de soi.

Commentaires qui humilient ou rabaissent l'enfant devant les autres

- « Regarde, les autres attendent. Il ne reste que toi. »
- « Tu fais exprès ou quoi? »
- « Voyons, ce n'est pas compliqué pourtant! »

Ce type de remarques, même dites sur un ton banal, peut humilier l'enfant, le stigmatiser devant ses pairs et freiner son développement affectif.

Langage qui affecte l'image de soi

- « Eh! Germaine (gère-mène)! Laisse les autres tranquilles! »
- « Une minute, tout le monde, Thomas l'escargot s'en vient! »

Les surnoms moqueurs, même donnés « à la blague », minent l'image de soi et ne trouvent pas leur place dans un environnement bienveillant.

Ton de voix accusateur

- « Arrête ÇA TOUT DE SUITE! »
- « Regarde le dégât que tu as fait! »

Élever la voix ou crier sur un enfant génère de la peur et de l'insécurité, ce qui entrave son sentiment de confiance et sa capacité d'exploration.

Rappel important

Certains mots, certains gestes ou tons de voix sont interdits par la loi. Même dits à la blague, ils peuvent humilier un enfant et nuire à son développement.

Parler avec bienveillance, c'est offrir aux enfants un environnement où ils peuvent grandir en toute confiance.

Vous cherchez des stratégies d'interventions positives et bienveillantes? Consultez les ressources suivantes :

[OEPE - Ligne directrice de pratique](#)

[AFÉSEO - Fiches-dynamo](#)

[AFÉSEO - Autoformation - Les relations positives en petite enfance](#)

